

Motion de l'AG du LAM sur la LPPR

Motion de l'AG du LAM du 23 janvier 2020 concernant le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche ([Lire en pdf](#))

Nous, membres du laboratoire *Les Afriques dans le Monde*, réunis en Assemblée générale extraordinaire le 23 janvier 2020 à Sciences Po Bordeaux, ne pouvons observer sans réagir la multiplication de projets de réformes qui viennent menacer l'avenir des services publics de l'enseignement supérieur et de la recherche, auxquels nous sommes toutes et tous profondément attachés.

Année après année, nous constatons la précarisation et la dégradation des conditions de travail dans les universités et les laboratoires. Alors que les exigences administratives ne cessent de croître, les services dédiés au soutien ont connu des réductions d'effectifs drastiques. Titulaires et contractuelEs assurent leurs missions dans des conditions détériorées. Un nombre croissant de collègues en contrat précaire assure les enseignements et les tâches administratives, face à la pénurie de postes titulaires. Les jeunes chercheurEs sont contraints d'alterner contrats ponctuels et périodes de chômage pour mener à bien leurs travaux, avec des rémunérations trop faibles au regard de leur spécialisation et de leur investissement dans nos projets collectifs, et dans une situation de profonde incertitude pour l'avenir. La baisse des embauches de titulaires affecte tout particulièrement la progression des carrières des personnels d'accompagnement à la recherche.

Les éléments mis en avant dans la préparation de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) vont encore accélérer la dégradation des conditions d'exercice de nos métiers. Les solutions proposées parient sur la mise en concurrence généralisée entre les établissements, les disciplines, les équipes, les chercheurEs. Elles entendent, pour ce faire :

- 1/ poursuivre la réduction des postes titulaires au profit de postes contractuels institutionnalisant la précarité (création de *tenure tracks* et généralisation de CDI de chantier) ;
- 2/ accélérer le pilotage managérial de financements de la recherche sur projets, qui réduisent l'autonomie des chercheurEs et des doctorantEs dans la réalisation de recherches originales en les incitant plutôt à se concentrer sur les priorités fixées par quelques-uns ;
- 3/ permettre une modulation des rémunérations et des carrières, remettre en cause le statut des enseignantEs-chercheurEs avec la disparition de la référence aux 192h équivalent TD au motif qu'ainsi les « meilleurs » pourront se consacrer à leurs recherches, tandis que leurs collègues assureront les cours.
- 4/ dépouiller les instances représentatives - Conseil National des Universités et Comité national du CNRS - de leurs prérogatives. Un fonctionnement aujourd'hui davantage démocratique, collégial, organisé par les pairs, le cédera à un management explicitement inégalitaire, servant un nombre limité de chercheurs dotés d'un pouvoir inédit sur 'leurs' équipes.

En parallèle, l'actuel projet de réforme des retraites annonce la perspective d'une dégradation des conditions de rémunération offertes dans nos métiers, caractérisés par des parcours professionnels souvent très irréguliers.

Nous marquons notre opposition face à de telles orientations qui consacrent la mise en œuvre d'une université à deux vitesses (quelques grandes universités concentreront les activités de recherche, les autres seront cantonnées à l'enseignement). La recherche française a montré qu'elle participait directement aux grands enjeux sociétaux et aux débats qui animent les différents champs scientifiques sur la scène internationale. Son dynamisme se nourrit de travail d'équipe, de liberté académique, et de collaborations multiples, à différentes échelles (du très local jusqu'à l'espace européen et au-delà). Ce sont ces succès qui doivent inspirer les orientations pour l'avenir de l'université et de la recherche.

Enfin, nous appelons l'ensemble des enseignantEs-chercheurEs, ingénieurEs, technicienNEs, personnels de gestion-administration et étudiantEs à se mobiliser pour lutter contre la destruction du service public de l'enseignement et de la recherche. Nous serons à la manifestation du vendredi 24 janvier et appelons les collègues à nous rejoindre et à participer à partir de lundi à l'ensemble des actions locales et nationales en faveur du mouvement.

Votants : 16. Pour : 15. Abstention : 1.